



Attendu au tournant suite à toutes les incohérences dues à l'exercice de la médecine dans cette formation sanitaire, le ministre Manaouda manachié vient de trancher.

En effet, au journal de 17 heures sur les antennes de la chaîne de radio nationale de la crtv, des sanctions à l'encontre de 3 infirmières de l'hôpital de district de Deido viennent d'être notifiées. Le motif est clair : manquement grave à l'éthique du corps médical. Elles ont été suspendues pour une durée de 3 mois (communiqué du ministre de la santé)

Nous y reviendrons